

Puis, voici une autre zone, celle-là en pleine civilisation. C'est le *Banc de Sable*, situé à l'ouest de la vallée du Lac-Saint-Jean, entre les paroisses peuplées de Saint-Jérôme et Saint-Gédéon. Il y a là près de deux lieues carrées de terrain sablonneux et en taillis; c'est bien la terre à bluets. Aussi, en effet, jusqu'à il y a une dizaine d'années, les bluets étaient en abondance sur le Banc de Sable. Mais la civilisation, trop rapprochée des paroisses prospères environnantes, les ont presque chassés. Le bluet est un peu sauvage et il n'aime pas à pousser et à mûrir aux bruits de la haute industrie, sous le panache des fumées noires des locomotives qui passent près de lui et aux cliquetis stridents des machines aratoires trop perfectionnées. Il s'accommode fort bien de l'humble et silencieux travail de la faucille et de la petite faux, du râteau à bras et de la petite herse simple, et de la charrue à *rouelles*, mais quand arrivent la tintamarresque moissonneuse-lieuse, la stridente faucheuse à cheval, le râteau idem et les herse-camions, il se renfroge, devient sec, perd son jus et sa saveur et alors, jugeant avec calme qu'il n'a plus sa raison d'être, intelligemment il préfère disparaître. Et c'est ce qu'ont fait les bluets du Banc de Sable.

Au reste, les pique-niqueurs de Saint-Jérôme et de Saint-Gédéon les avaient déjà depuis longtemps dégoutés de la vie quand ils ont décidé de mettre fin à cette dernière.

Et voilà la vérité sur les zones à bluets du Lac-Saint-Jean. A part cela, on en trouvera quelques *tales*, ici et là, dans les *brûlés* de Coushpagan, de l'Ashuapmouchouan et de la Metabetchouan, mais il reste super-